



Projet Rabaska / Consultations

Compte rendu de la rencontre avec la MRC de l'Île d'Orléans

Date : le 22 juin 2004

Lieu : St-Pierre, l'Île d'Orléans

Présences :

Membre de l'équipe Rabaska :

M. Jean Trudelle : chef de projet, Gaz Métro

M. André Poisson : expert en acquisition des terrains

M. Claude Veilleux : spécialiste, étude d'impacts – tracé du gazoduc, UDA

M. Yves Comtois : chef d'équipe, étude d'impacts, SNC-Lavalin Environnement

M. Alain Goy : expert en sécurité, Gaz de France

Consultation publique

M^{me} Louise Roy : directrice, Processus de consultation sur Rabaska

MRC de l'Île d'Orléans

M. Jean-Pierre Turcotte, Préfet de la MRC de Sainte-Famille

M. Roger De Bloie, Maire de Saint-Pierre

M. Yves Coulombe, Maire de Saint-Laurent

Mme Élise Prémont, Présidente du comité exécutif

M. Yvon Bernier, Député provincial

M. Arbour, Attaché politique de M Bernier

Mme Chantale Cormier, Directrice générale du CLD d'Île d'Orléans

M. Hamelin, Comité de l'environnement de St-Laurent

M. Jean-Guy Boisvert, Conseiller à la Ville de St-Laurent

Déroulement de la rencontre

- 1) Présentation du processus de consultation et échange sur le processus (Louise Roy)
- 2) Présentation du projet par les membres de l'équipe Rabaska
- 3) Période de questions

1. PROCESSUS DE CONSULTATION

Tel que requis par l'Office national de l'énergie et recommandé dans la directive du ministère de l'Environnement du Québec, la rencontre s'inscrit dans la première phase d'un processus d'information et de consultation, mené par Rabaska pour faire connaître son projet aux publics concernés. Le projet en est à ses toutes premières phases d'élaboration. L'objectif du processus de consultation est double :

- permettre aux publics concernés de se familiariser avec le projet;
- permettre à l'équipe de Rabaska d'identifier les enjeux soulevés par le projet afin de mieux en tenir compte dans les phases subséquentes de développement du projet et dans l'étude d'impact.

Ce compte rendu de la rencontre ne reflète pas d'une manière exhaustive les propos qui ont été tenus. Il cherche plutôt à présenter le plus fidèlement possible les enjeux soulevés par les participants, leurs préoccupations et leurs questions regroupées par thèmes, pour en faciliter la compréhension.

Les réponses qui ont été apportées par les représentants de Rabaska sont préliminaires puisque le projet en est à ses débuts, l'ingénierie du projet se déploie progressivement et la comparaison des sites envisagés dans la zone de 3 kilomètres réparties sur le territoire de Ville Guay et de Beaumont n'a pas encore débutée. Certaines réponses sont complexes et longues.

D'autres ont tenu compte de l'échange dynamique dans lequel elles ont été apportées et il est difficile de les rapporter avec justesse sans faire référence aux échanges eux-mêmes.

2. PRÉSENTATION DU PROJET

Les exposés sur le projet portent sur les thèmes suivants :

- La raison d'être du projet (Jean Trudelle)
- Le GNL : expériences ailleurs dans le monde, la sécurité et le transport (Alain Goy)
- Les composantes du projet et la présélection des sites (Jean Trudelle)
- La démarche d'étude d'impact (Yves Comtois)
- Le tracé du gazoduc (Claude Veilleux)
- La démarche d'acquisition des terrains (André Poisson)

3. PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS SOULEVÉES LORS DE LA RENCONTRE

Les participants à la rencontre se sont intéressés surtout à la sécurité et particulièrement à la sécurité des manœuvres maritimes, à leurs conséquences sur le trafic et la navigation de plaisance. L'impact visuel du projet a également été questionné .

La navigation et le trafic maritime

Les participants rappellent la vocation agricole et récréo-touristique de l'île. Les vacanciers qui y habitent apprécient son caractère paisible. La partie sud de l'île, en face de Ville Guay-Beaumont est particulièrement développée au plan récréo-touristique : parc maritime, marina, chalets. Les participants s'interrogent sur les règles qui prévaudront au moment de l'accostage des méthaniers : les voiliers et les embarcations de plaisance pourront-elles continuer de circuler ? Si oui, quels

risques encourent-elles ? Y a-t-il des situations comparables ailleurs dans le monde où les méthaniers manœuvrent en présence d'embarcations de plaisance ? Les méthaniers sont-ils tenus à des mesures particulières de sécurité ?

Y a-t-il des accidents qui se sont produits pendant l'accostage ou durant le voyage en mer ? Le fleuve est particulièrement difficile à naviguer l'hiver. Y a-t-il d'autres terminaux situés dans des situations comparables de glace ? Quelle est l'expérience de Gaz de France à cet égard ? Les navires sont-ils la propriété de Gaz de France ? Qu'est-ce qui garantit que les méthaniers sont bien entretenus et toujours sécuritaires ?

L'accostage des méthaniers requiert combien de temps ? Rabaska pourrait-il décider, d'ici quelques années, de doubler le nombre de navires qui accosteraient au port chaque semaine ?

Quelles sont les règles qui s'appliquent lorsqu'un méthanier rencontre un pétrolier ? Que se passerait-il s'il y avait collision ? Quels sont les impacts potentiels dus à la présence des pylônes et des lignes à haute tension d'Hydro-Québec ?

L'étude d'impact prendra-t-elle en considération les impacts de Rabaska sur la marina de la côte sud de l'île ? M. Comtois répond positivement.

L'impact visuel

Les représentants de la rive sud de l'île d'Orléans sont inquiets de l'impact visuel d'un tel projet. Quelles sont les installations qui seront visibles à partir du rivage de l'île ? Que peut-on faire pour les camoufler ou les intégrer au paysage ? Y a-t-il des situations comparables à travers le monde ?

On espère avoir accès le plus tôt possible à une simulation visuelle du projet. M^{me} Roy souligne qu'une première simulation est en préparation. Elle devrait être prête pour les rencontres publiques prévues au début du mois de juillet. On y constatera l'effet de la mise en place des réservoirs sur les quatre sites à l'étude, sans aucune mesure d'atténuation de l'effet visuel. D'autres simulations viendront plus tard, au fur et à mesure que le projet se développera.

Les risques et la sécurité

On désire connaître également les risques liés à l'industrie du GNL. Quelles sont les normes appliquées de même que l'historique des accidents et des incidents concernant les méthaniers et les terminaux ?

On s'interroge également sur la zone d'exclusion qui s'applique à la jetée et au navire ? Comment la calcule-t-on ? Les normes qui sont utilisées au Canada sont-elles comparables à celles appliquées aux États-Unis ? Est-il vrai que les nouveaux terminaux sont construits à près d'une dizaine de kilomètres des habitations ? Pourquoi une telle différence ici ? Quelle est la superficie de la zone d'exclusion des conduites ? Y aurait-il des explosifs sur le site ?

Les participants manifestent leur intérêt pour une présentation thématique sur les risques et la sécurité. M^{me} Roy indique que d'autres groupes ont fait la même demande et qu'une séance sera organisée exclusivement sur ce thème plus tard à l'automne.

La présélection des sites

Qu'est-ce qui justifie le choix du site de Ville Guay-Beaumont ? Pourquoi ne pas s'installer à Saint-Augustin ?

Si TransCanada Pipelines venait s'implanter à Gros-Cacouna, utiliseriez-vous son gazoduc ?

Les préjudices créés aux propriétaires de chalet

Les propriétaires de chalets sont-ils éligibles à des compensations pour préjudices créés ? Quels sont les éléments qui peuvent être reconnus pour compensation éventuelle ? Comment compenser ce qui ne peut se monnayer facilement comme une perte de qualité de vie ?